

**PROCES-VERBAL**  
**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 21 DECEMBRE 2016 A 21H00**

En application des articles 1.2121.7 et 1.2122.7 du code général des collectivités territoriales s'est réuni le conseil municipal de la commune de SAINT-LANNE

Conseillers présents:

BAMFORTH John, CAPMARTIN Francis, CIBIN Sébastien, DEFAY Joëlle, DETHIER Jean-Louis, DITTMER Marie- Françoise, MAURINO Philippe, SANTACREU Sandrine.

Procurations : Danièle BITOUN à Sandrine SANTACREU et Corinne FERRE à Sébastien CIBIN

Mme Joëlle DEFAY est désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1) Demandes de subventions pour le financement de la réhabilitation de l'ancienne Mairie
- 2) Accessibilité des bâtiments publics
- 3) Questions diverses

Avant de dérouler l'ordre du jour, Mme le Maire félicite, au nom du Conseil Municipal, Sébastien CIBIN pour la naissance de Lyvia. Elle souhaite beaucoup de bonheur à tous les 3.

**Demandes de subventions pour le financement de la réhabilitation de l'ancienne Mairie**

Afin de revitaliser le centre du village, le Conseil Municipal souhaite rénover le bâtiment communal de l'ancienne Mairie/Ecole.

L'an dernier, le bâtiment a été rendu clos et couvert.

A ce jour, et dans la continuité du projet, le Conseil souhaite, à l'unanimité, que la commune se porte candidate à l'appel à projet TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte).

Ce financement porte sur des travaux amenant des économies d'énergies, soit sur l'ensemble des travaux d'isolation et sur le mode de chauffage.

Le choix définitif ne se fera que lorsque le plan de financement sera établi après décision des instances.

Le Conseil, à l'unanimité, renouvelle son accord pour solliciter les instances (Etat, Région et Département).

Mme le Maire informe l'assemblée qu'elle rencontrera les services préfectoraux la semaine prochaine pour évoquer le projet.

**Accessibilité des bâtiments publics**

En 2016, la communauté de communes a lancé une opération groupée pour réaliser le diagnostic d'accessibilité des bâtiments communaux à l'échelle communautaire.

Le bureau JCONSULTANT a fourni une étude qui récapitule l'ensemble des non-conformités.

L'ensemble des travaux aurait un coût approximatif de 1300 € pour Saint-Lanne.

Conformément aux recommandations du bureau d'études, Mme le Maire propose de demander une dérogation pour l'accessibilité de l'église et du cimetière, compte-tenu de la topographie du site.

Certains travaux ont déjà été réalisés, tel que l'accès au foyer dont le seuil a été aménagé par la brigade verte communautaire.

A l'unanimité, le Conseil décide d'échelonner les travaux restants sur deux exercices budgétaires 2017 et 2018.

En 2017, l'accessibilité de la Mairie et du Foyer seront finalisés, et en 2018, celle de l'Eglise et du Cimetière, hors dérogations.

### Questions diverses

- Au 1<sup>er</sup> septembre 2016, un regroupement pédagogique intercommunal a été créé entre les écoles de Castelnau et Madiran.  
Le 20 décembre, la communauté de communes a délibéré afin qu'une organisation soit trouvée pour la rentrée 2017 car les effectifs de Madiran ont tendance à diminuer alors que ceux de Castelnau augmentent sensiblement.  
L'assemblée a acté un déplacement d'enfants possible entre les deux sites.
- La com-com, avec le syndicat de l'Adour, travaille actuellement sur un PLR Plan Local de Randonnées. Plusieurs sentiers sont à l'étude dont deux sur notre secteur.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la communauté de communes CCVAM fusionnera avec la CCVM de Vic et la CCARA de Rabastens. A ce jour, deux candidats sont déclarés : M. CURRET, Président de la CCVM et M. RE, Président de la CCVAM. L'élection aura lieu en Conseil communautaire fin janvier 2017.
- Le repas communal se tiendra le dimanche 15 janvier à midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

BAMFORTH John	BITOUN Danièle  <i>Procuration à Sandrine SANTACREU</i>	CAPMARTIN Francis	CIBIN Sébastien	DEFAY Joëlle
DETHIER Jean-Louis	DITTMER Marie-Françoise	FERRE Corinne  <i>Procuration à Sébastien CIBIN</i>	MAURINO Philippe	SANTACREU Sandrine

Le Maire, Sandrine SANTACREU